

Montpellier, le Jeudi 18 octobre 2018

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C)

**La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est tenue
à la Préfecture de l'Hérault le jeudi 18 octobre 2018**

- 1 Le projet concernant l'extension d'un ensemble commercial par extension de 788 m² de la surface de vente d'un magasin spécialisé en équipement de la personne sous enseigne « ZARA », portant la surface totale de 935m², à 1 981m², situé centre commercial Polygone, 265 Av. des Etats du Languedoc à Montpellier (34) a recueilli un avis favorable à l'unanimité.
- 2 Le projet de restructuration et d'extension du centre commercial Odysseum d'une surface de vente de 12 980m² composé de 5 moyennes unités : 6 400 m² (Primark), 890 m², 1 550 m², 420 m² et 590 m², extension de H&M 1400 m² et Sephora 260 m², ainsi que la création de 1420 m² comprenant de 8 boutiques, et 4 kiosques d'une surface totale de 50 m², portant la surface totale de vente du centre commercial de 29 700 m² à 42 680 m² situé 2 place de Lisbonne à Montpellier (34), a recueilli un avis favorable à l'unanimité.

Depuis le décret 2015-165 du 12/02/2015, la C.D.A.C. chargée d'étudier les demandes d'implantation ou d'extension de surfaces commerciales est composée de 7 élus locaux et de 4 personnes qualifiées dont 2 en matière de consommation et 2 en matière de développement durable et aménagement du territoire.

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

